

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 avril 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt quatre avril deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE**

**Excusé(e)s :**

**Jean-Philippe VALENTIN**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.  
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.*

*Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.*

*Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.*

*A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Motion a)**

**MOTION DE SOUTIEN AUX AIDANTS DE PERSONNES SANS PAPIERS**  
-----

Considérant qu'aujourd'hui, en France, accueillir, accompagner ou simplement aider une personne sans-papiers est devenu un délit... Comme le précise l'article L622-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : *"toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France sera puni d'un emprisonnement de 5 ans et d'une amende de 30 000 euros"*.

Considérant que le gouvernement français s'est donné comme objectif en 2009 l'interpellation de 5 000 aidants et de 5 500 en 2011, en assimilant citoyens solidaires et militants bénévoles aux trafiquants de main-d'œuvre et autres passeurs (source Loi de finances 2009).

Nous, conseillers municipaux de Clermont-Ferrand, déclarons être nombreux à avoir un jour aidé un homme ou une femme sans-papiers en difficulté.

Nous sommes décidés, comme des milliers de personnes en France, à rester des "aidants" et à affirmer que l'humanité et la solidarité sont des principes supérieurs sans lesquels il n'y a pas de société digne de ce nom.

Le Conseil municipal de Clermont-Ferrand, réuni en session ce vendredi 24 avril 2009, souligne l'importance pour une société démocratique :

- du principe de l'accueil inconditionnel dans les structures associatives susceptibles d'accueillir des migrants en difficulté, isolés et démunis ;
- du principe de non pénalisation des "aidants" ;
- de l'interdiction des interpellations de personnes en situation irrégulière dans les lieux d'accompagnement et d'accès aux droits (éducation, santé...).

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2009

Le Maire,

Serge GODARD